



Construction d'un parc d'attraction et zoologique dans la forêt urbaine de Lokossa

Lokossa

Description sommaire

Le projet vise à renforcer la vocation de poumon vert de la ville et offrir aux citoyens et aux touristes un espace de détente et de loisirs par des aménagements spécifiques autour et dans la forêt urbaine de Lokossa

Localisation

le site abritant la forêt urbaine de Lokossa s'étend sur une superficie de onze (11) hectares. Elle est traversée par la voie RN4 Cotonou-Abomey et est située dans le quartier GLO dans l'arrondissement de Lokossa.

Objectifs du projet

• préserver et d'enrichir la forêt urbaine ; • promouvoir l'éco tourisme ; • créer des emplois directs et indirects ; • contribuer à la recherche scientifique ; • générer des ressources au profit de la commune pour renforcer sa capacité d'investissement.

Durée du projet

cinquante ans pour la construction et l'exploitation par le partenaire PPP

Budget

Deux milliards (2.000.000.000) FCFA de budget prévisionnel

Parties Prenantes

• Le conseil communal et les services techniques de la mairie, • La Direction Départementale du cadre de vie • Les instances forestières de la commune • La Direction Départementale du Tourisme • La Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche • Les adeptes de fétiche de la ville de Lokossa • Les tradipraticiens de la commune • La structure intercommunale, le GI MONO • Les populations riveraines de la forêt • Les ONG intervenant dans l'environnement • Les artisans • Les chercheurs • Les universitaires.

Risques et Contraintes

1. Risques techniques Les risques techniques possibles sont relatifs à la non prise en compte dans la conception des ouvrages, de la nature du sol, de l'environnement

ressources humaines qualifiées au niveau de la mairie et à l'externe avec l'appui des services déconcentrés de l'Etat et éventuellement la mobilisation de l'expertise externe. 2. Risques commerciaux Les premiers bénéficiaires restent la population urbaine de Lokossa. Il sera donc important de veiller à rendre accessible l'offre de service tout en veillant à sa viabilité économique. Les services économiques directs et indirects contribuent à l'économie locale. Il est important de procéder à une cartographie complète de tous les acteurs afin de les impliquer dès l'étape de réflexion. 3. Risques environnementaux La forêt urbaine a plusieurs fonctions. Au plan de l'environnement, en apportant de l'ombre et en rafraîchissant l'air, les forêts et les arbres contribuent à atténuer l'effet d'îlot de chaleur urbaine et participent à l'adaptation aux effets du changement climatique. Les arbres périurbains protègent les bassins hydrographiques et les réservoirs d'eau en luttant contre l'érosion, en limitant l'évapotranspiration et en filtrant la pollution. Les arbres interceptent les polluants gazeux et les particules issus des activités urbaines et de la circulation automobile et contribuent ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air. Mais, la forêt urbaine n'est pas à l'abri des incendies naturelles et artificielles, des hausses de température qui affectent les espèces animales et végétales. En outre, certaines parties de la forêt sont susceptibles d'inondation. La gouvernance à mettre en place doit permettre aux services de planification de disposer de mécanismes adaptés leur permettant d'acquérir les connaissances et les compétences techniques essentielles pour intégrer les aspects de la foresterie urbaine dans les processus généraux de planification et de mobiliser l'appui des services forestiers régionaux ou nationaux afin qu'ils fournissent l'appui technique nécessaire. Par ailleurs, les études préalables et la mobilisation des acteurs universitaires devrait permettre d'apporter des réponses aux questions comme le choix des essences, les incidences sur la pollution atmosphérique, l'adaptation au changement climatique, ainsi que les études sur les préférences du public et l'évolution des demandes en matière de services forestiers urbains. 4. Risques sociaux La recherche du bois de chauffe et d'œuvre, la cueillette des fruits ou du miel, la traversée habituelle à des fins spirituelles, l'installation incontrôlée des habitations autour du périmètre, sont autant de risques que la mise en œuvre d'une gouvernance concertée permettrait de réduire. Le projet va nécessiter le déplacement et le relogement de personnes installées sur le site. Les coûts y afférents doivent être intégrés au projet.

d'implantation en général et des prescriptions des études préalables relatives aux

différents travaux à réaliser. Pour réduire ces risques, il sera nécessaire de mobiliser les

Indicateurs de Performance

Nombre de visiteurs enregistrés par ans taux d'accroissement annuel du chiffre d'affaire Nombre d'emplois directs et indirects créé

Cellule technique d'appui à l'amélioration au climat des affaires et à la promotion des investissements